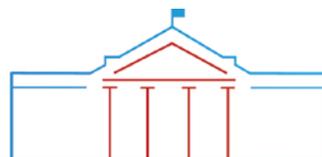


Les services de l'État en Loire-Atlantique

avec vous au quotidien



Agriculture | Appui aux territoires | Culture | Entreprises, Emploi et Insertion | Environnement, Aménagement et Logement | Jeunesse et Sports | Mer et Littoral | Politique de la ville | Sécurité


**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

2019

Les services de l'État en Loire-Atlantique



L'État
au service
des usagers



L'État,
partenaire
des territoires



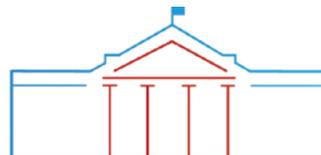
L'État,
acteur
de la sécurité
pour tous



L'État
au cœur
de la transition
énergétique



L'État,
acteur majeur
de la cohésion
sociale



ÉDITO

Comprendre l'évolution de notre société, afin de mieux agir pour l'avenir du territoire : ce sont là en résumé me semble-t-il les ressorts profonds de l'action de la préfecture et de ses agents en 2019.

Il fallait d'abord retisser les liens et rétablir la confiance entre tous les acteurs dans un territoire orphelin de son projet majeur. C'est le sens que la collectivité régionale et l'État ont donné au contrat d'avenir mis en œuvre dès le début de l'année.

Comprendre les aspirations de notre société et en même temps s'assurer de ce que chacun de nos actes la rend plus solidaire, plus unie : c'est parler de cette équation difficile à résoudre entre la liberté, celle de manifester, celle de militer, celle de s'exprimer et la sécurité celle de nos concitoyens, celle des biens privés ou publics celle aussi des territoires où l'on vit.

Ce rapport d'activité est donc aussi l'occasion de rendre hommage aux forces de police et de sécurité civile, piliers de la démocratie et de notre pacte républicain qui jour après jour ont tout au long de l'année 2019, fait en sorte de concilier l'exercice de nos libertés et la sécurité à laquelle aspirent nos concitoyens.

L'écrit traduit imparfaitement la réalité des actions conduites, lesquelles s'effacent trop vite des mémoires. Reste le sentiment que ce qui devait être fait l'a été. Et avec lui les remerciements qui sont dus aux agents de la préfecture dont l'action est ici retracée.

LE PRÉFET
Claude d'HARCOURT

FRISE CHRONOLOGIQUE

- JANVIER**
15 / 01 • Inauguration du Quai des entrepreneurs à Châteaubriant
- FÉVRIER**
08 / 02 • Signature du contrat d'avenir en présence du Premier ministre Édouard Philippe, de la Ministre chargée des Transports Elisabeth Borne, de la Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales Jacqueline Gourault et du Ministre d'État Ministre de la Transition écologique et solidaire François de Rugy
18 / 02 • Déplacement de la Ministre du Travail Muriel Penicaud
26 / 02 • Rencontre avec les acteurs sport santé de Loire-Atlantique en présence de la Ministre des Sports Roxana Maracineanu
- MARS**
12 / 03 • Naufrage du *Grande America*
- AVRIL**
23 / 04 • Séquence parcours santé jeune, en présence du Secrétaire d'État chargé de la protection de l'Enfance, Adrien Taquet
- MAI**
27 / 05 • Début de la concertation sur le réaménagement de l'aéroport de Nantes Atlantique
- JUIN**
17 / 06 • Lancement du Service National Universel à Guérande
- JUILLET**
16 / 07 • Signature du permis de construire du nouveau CHU
- OCTOBRE**
01 / 10 • 27^e édition des rencontres nationales du transport public en présence du Ministre délégué chargé des Transports Baptiste Djebbari
03 / 10 • Assises nationales des déchets en présence de la Secrétaire d'État auprès de la Ministre de la Transition écologique et solidaire Brune Poirson
09 / 10 • Visite du Secrétaire général du ministère de l'Intérieur, Christophe Mirmand au CERT de Nantes
29 / 10 • Congrès national de la sécurité privée en présence du Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Intérieur Laurent Nuñez
- NOVEMBRE**
07 / 11 • Déplacement de la Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Économie et des Finances Agnès Pannier-Runacher dans le cadre de l'initiative « Tour de France des Solutions »
12 / 11 • Signature de la convention territoire d'industrie Châteaubriant / Ancenis
26 / 11 • Présentation du projet Écocombust
- DÉCEMBRE**
03 / 12 • Ouverture de la conférence régionale consultative du sport en présence de Roxana Maracineanu
10 / 12 • Installation du comité départemental de l'eau



L'ÉTAT AU SERVICE DES USAGERS

L'ÉTAT A ACCOMPAGNÉ LE GRAND DÉBAT NATIONAL

Les services de l'État ont accompagné les élus, les associations et les citoyens dans l'organisation de **243 réunions tenues dans le département** et ont permis d'informer la population et d'assurer une participation inédite à ce dispositif sans précédent.

Le travail de synthèse de l'ensemble des services et des collectivités a permis, sous la houlette du préfet référent, de faire remonter au niveau national **180 cahiers, couvrant les demandes de 87 % des communes** du département.



Pour accéder aux contributions :
<https://granddebat.fr/pages/consulter-les-propositions>



22 mars 2019 / Réunion de la Concertation Citoyenne Régionale en présence de François de Rugy, ministre de la Transition Écologique.

LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU FRANCE SERVICES POUR FACILITER LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Trois espaces France Services ont été labellisés, à Riailé, Derval et Nozay, dans l'objectif de faciliter l'accès aux démarches administratives du quotidien pour l'ensemble de la population, en particulier dans les zones rurales et les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Après un audit indépendant commandité par l'ANCT, les 3 sites ont obtenu le label France Services. Riailé et Derval font partie des premiers sites labellisés depuis le 1^{er} janvier 2020, et Nozay, projet porté par la MSA Loire-Atlantique-Vendée et la communauté de communes de Nozay, depuis le 1^{er} février 2020.



4 février 2019 / Signature de la charte France Services.

Les structures France Services ont pour objectif de répondre à l'engagement du Président de la République suite au Grand débat national « d'assurer l'accès (à tous) aux services publics à moins de 30 minutes avec un accompagnement personnalisé pour les démarches de la vie quotidienne ». Six opérateurs nationaux et 3 administrations **s'engagent à garantir une offre de services et d'accompagnement adapté aux besoins des usagers** notamment pour les démarches administratives liées à la santé, à la famille, à la retraite ou à l'emploi.

Le maillage territorial du réseau France Service doit s'étendre d'ici 2022. L'objectif est de doubler le nombre de sites labellisés d'ici la fin de l'année 2020, de renforcer l'offre de services dans les territoires du sud du département, et de proposer ce service dans les quartiers de la politique de la ville.

MODERNISER L'ACCUEIL DES USAGERS ET LE TRAITEMENT DES DEMANDES DE TITRES

La délivrance des titres et documents officiels est une mission régalienne de l'État assurée par la préfecture et les sous-préfectures. En Loire-Atlantique, la préfecture accueille également un service à périmètre national : le Centre d'Expertise et de Ressources des Titres (CERT), chargé de échanges de permis de conduire étrangers, pour l'ensemble des demandes recueillies sur le territoire national (hors Paris). Il reçoit en moyenne chaque mois entre 8 000 et 9 000 dossiers.

Afin d'améliorer l'efficacité du CERT au vu du nombre de dossiers à gérer, un plan de réorganisation a été lancé en octobre 2019 qui a permis **de diviser par trois le délai d'instruction** des dossiers, passé de 12 à 4 mois. En parallèle, l'instruction des demandes de permis de conduire internationaux a été transférée à Cherbourg. La mise en place de téléprocédures et les outils numériques ont permis de mettre en œuvre une gestion plus efficace des dossiers. Une cellule dédiée a été créée pour



assurer le traitement des dossiers complexes les plus anciens d'ici à l'été 2020. Le Secrétaire général du Ministère de l'intérieur, Christophe Mirmand, a salué le travail engagé lors d'une visite à la préfecture de Loire-Atlantique le 30 octobre 2019.

Les services de l'État dans le département se sont attachés à mettre en œuvre de manière humaine la politique d'immigration voulue par le Gouvernement, dans le strict respect de la légalité.

Le traitement réservé au squat du gymnase Jeanne Bernard à Saint-Herblain illustre particulièrement bien cette préoccupation qui s'est traduite par la prise en charge complète d'un lieu occupé illégalement afin d'orienter l'ensemble des personnes qui s'y tenaient depuis plusieurs mois dans de mauvaises conditions vers les dispositifs d'accueil auxquels elles pouvaient prétendre, conformément à la législation.

Par ailleurs, les efforts exceptionnels fournis par la Direction des migrations et de l'intégration (DMI) ont permis au guichet unique des demandeurs d'asile (GUDA), compétent pour les départements de la Loire-Atlantique, de la Mayenne et de la Vendée, d'afficher à l'automne 2019 **un délai d'enregistrement des demandes d'asile de moins de trois jours** contre 25 jours auparavant, conformément aux objectifs issus de la loi. Et ce alors même que le nombre de demandes a augmenté puisque ce sont **plus de 5 000 demandes d'asile** qui ont été enregistrées en 2019, soit une augmentation de la demande de 23,5 % par rapport à 2018 et **de 94 % par rapport à 2017**.

Cette démarche et la création d'un « guichet express » pour les demandes de séjour a contribué à un meilleur accueil des usagers dans des délais conformes aux engagements pris par le Gouvernement.

Enfin, la réflexion sur l'amélioration de la relation à l'utilisateur, engagée en 2019, a notamment abouti en 2020 pour le GUDA à la création d'une nouvelle implantation plus adaptée et confortable, en déménageant du rez-de-chaussée au 3^e étage de la cité administrative.

Ces travaux permettront aux autres services qui reçoivent des usagers étrangers, de proposer un espace d'accueil plus spacieux, au rez-de-chaussée de la cité administrative.

La dématérialisation de certaines procédures, conjuguée à un renforcement des équipes et à une amélioration de la gestion interne, a permis de faciliter le traitement des premières demandes et d'améliorer l'efficacité de l'accueil en préfecture pour faire face à une hausse des sollicitations. Le bureau du séjour a également engagé un projet de gestion électronique des dossiers pour gagner en fluidité.

13 662 titres de séjour ont été délivrés et 1 627 naturalisations ont eu lieu en 2019. En septembre, **la campagne de renouvellement des titres « Étudiants »** et le renforcement du nombre de guichets ont permis de faciliter leurs démarches des étudiants étrangers lors de la rentrée universitaire. En 2020, **le dis-**

positif « Démarches simplifiées » sera déployé pour améliorer les démarches des ressortissants étrangers en matière d'accès au séjour et pour la réception en préfecture. La préfecture des Pays de la Loire a été sélectionnée, avec celle du Val-de-Marne, **pour expérimenter la dématérialisation de la demande d'accès à la nationalité française**.

En parallèle, les actions d'éloignement des étrangers en situation irrégulière ont été renforcées, en ligne avec les directives nationales.

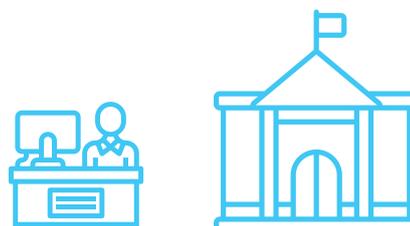
Afin de mieux accueillir les usagers dans l'arrondissement de Châteaubriant-Ancenis, la sous-préfecture et l'unité territoriale de la DDTM se sont regroupées dans de nouveaux locaux fonctionnels et accessibles au public. L'inauguration des nouveaux locaux s'est déroulée le 4 avril 2019. La sous-préfecture a désormais une compétence départementale en matière d'enregistrement des associations avec 3 387 dossiers traités en 2019.

MISE EN PLACE D'UN GUICHET UNIQUE POUR LES CONTRÔLES AUX FRONTIÈRES

Depuis le 27 septembre 2019, les services des douanes et le service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire (SIVEP) effectuent **les contrôles de la marchandise depuis un guichet unique réglementaire**, situé au nord du terminal à marchandises diverses et conteneurs, au sein de l'enceinte de l'opérateur Terminal du Grand Ouest (TGO), à Montoir-de-Bretagne. Cette infrastructure a représenté un investissement de 2,6 M€, inscrit dans le Contrat de Plan État-Région 2015-2020.

Chaque année, **près de 2 000 conteneurs sont contrôlés**, et ce nouvel équipement permet de réduire considérablement le temps de passage de la marchandise analysée.

D'une surface de 825 m², le bâtiment dispose de quatre unités équipées de quais de déchargement. Ce guichet a été conçu **pour faciliter les contrôles sanitaires et douaniers des marchandises en provenance de pays extérieurs à l'Union européenne et pour réaliser les contrôles à l'importation des produits biologiques**.

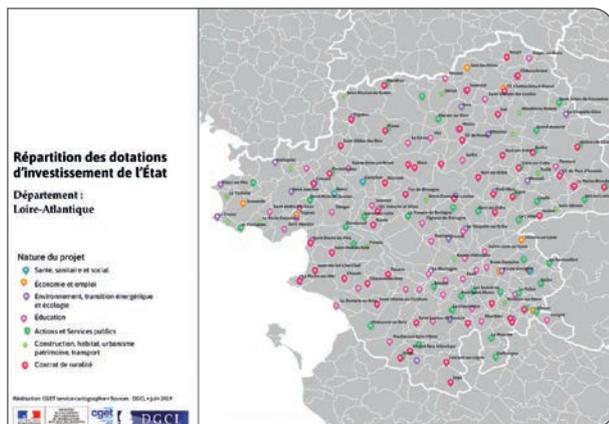


L'ÉTAT, PARTENAIRE DES TERRITOIRES

UN MILLIARD D'EUROS DE DOTATIONS ET DE SUBVENTIONS

Au cours de l'année 2019, la préfecture de Loire-Atlantique a procédé au versement de plus de **1 Mds€** aux collectivités locales. Ce montant, en augmentation par rapport à 2018, permet de participer au fonctionnement et à l'investissement des communes, des intercommunalités et des autres EPCI du département.

L'État est également fortement engagé aux côtés des collectivités pour mener à bien leurs projets de territoire. Pour l'année 2019, **le Préfet de Loire-Atlantique appuyé par les sous-préfets d'arrondissement a soutenu 201 projets** portés par 151 collectivités sur tout le département. **Les subventions versées s'élèvent à 26,2 M€** au titre des crédits de droit commun dont 7,6 M€ dans le cadre des contrats de ruralité et de 2,2 M€ dans le cadre du programme « Action Cœur de Ville » pour les villes de Saint-Nazaire et de Châteaubriant.



LE CONTRAT D'AVENIR

Suite à la décision du Gouvernement de privilégier le réaménagement de l'aéroport de Nantes-Atlantique plutôt que de transférer l'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, **un contrat d'avenir a été signé le 8 février 2019** par le préfet de région et la présidente de région sous l'égide du Premier Ministre.

Ce contrat, négocié avec les collectivités des Pays de la Loire, conforte de nombreux projets stratégiques. Au titre de la mobilité, il s'agit de s'assurer de l'intégration envile développement de l'aéroport Nantes-Atlantique et sa meilleure intégration environnementale, il s'agit de favoriser les liaisons entre le territoire et la région parisienne, les relations avec la Bretagne. Le contournement ferroviaire de la raffinerie de Donges y est inscrit, ainsi que l'accélération des travaux pour améliorer la fluidité du trafic sur le périphérique.



8 février 2019 / Signature du Contrat Avenir par le préfet de région et la présidente de région sous l'égide du Premier ministre.

Des projets hors mobilité sont aussi abordés : pour la Loire-Atlantique, il s'agit notamment du regroupement des formations de santé auprès du nouveau CHU, de la création du futur institut régional de santé IRS 2020, du regroupement des sites universitaires à Saint-Nazaire. Le contrat de transition écologique de Cordemais s'est renforcé en un contrat de territoire qui a été depuis signé début 2020.

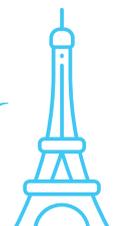
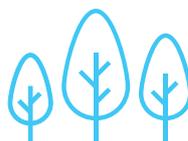
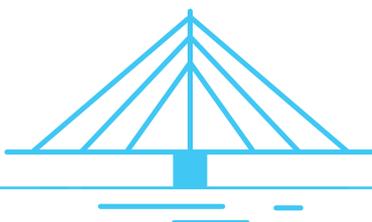
Enfin, le renforcement de la qualité de l'eau, très dégradée en Loire-Atlantique comme ailleurs dans la région, fait appel aux moyens de l'agence de l'eau et demandera l'implication de tous les acteurs pour mobiliser l'ingénierie nécessaire à l'émergence de projets.

LE RÔLE DE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

Le contrôle de légalité, mission régalienne traditionnelle, est la procédure par laquelle le représentant de l'État vérifie la conformité des actes pris par les collectivités avec les lois. Si ce contrôle se fait généralement *a posteriori*, il est important de constater qu'en 2019, ce contrôle s'est accompagné d'un rôle de conseil préalable très efficace de la part des services de la préfecture de département et des sous-préfectures. Cela a représenté 80 % de l'activité du service concerné (257 réponses à des demandes de conseil en 2019). Ce rôle récent a porté ses fruits puisque sur 28 619 actes contrôlés, seulement 270 décisions ont fait l'objet d'un recours gracieux. L'État poursuit donc le développement d'une relation de confiance avec les collectivités pour renforcer la sécurité juridique de leurs décisions bénéficiant *in fine* à tous.

EXPÉRIMENTATION DU DROIT DE DÉROGATION

Afin d'accompagner les collectivités et faciliter la réussite des projets publics ou privés, le Gouvernement a accordé à certains préfets un droit de dérogation aux normes réglementaires. Depuis 2018, le Préfet des Pays de la Loire, Préfet



de Loire-Atlantique a eu recours à 24 reprises à ce droit de dérogation, notamment pour faciliter le lancement de projets subventionnés par l'État et ainsi réduire les contraintes sur les budgets des collectivités.

ENGAGÉ AVEC LE MILIEU AGRICOLE

Avec 149 demandes de Dotation jeune agriculteur (DJA) en 2019, la Loire-Atlantique est un département très dynamique de l'Ouest de la France (+5,7 % de dossiers par rapport à 2018).

Cette année, plus de 4 150 exploitations agricoles ont demandé une aide au titre des soutiens directs de la Politique agricole commune (PAC) : l'État a procédé au versement de 105 M€ de fonds européens au cours de l'année 2019.

LE PERMIS DE CONSTRUIRE POUR LE FUTUR CHU DE NANTES

Ce projet s'intègre dans le projet global d'aménagement de la ZAC « Île de Nantes-Sud-Ouest » qui consiste à achever la reconversion d'un site industriel pour l'essentiel délaissé ou en voie de l'être. Sur 80 hectares, la ZAC va accueillir 8 000 à 11 000 habitants, des activités, des bureaux et des commerces ainsi qu'un parc urbain de plus de 14 hectares et le nouveau centre hospitalier universitaire (CHU). Ce projet s'inscrit dans un planning global d'articulation des procédures environnementales liées à l'aménagement de l'Île de Nantes concernant :

- Le projet de transfert du MIN sur la ZAC de la Brosse à Rezé.
- Le projet de transfert du CHU sur la ZAC Sud-Ouest.
- Le projet des installations de SNCF Réseau de Nantes État au Grand Blottereau.

Les autorisations et le permis de construire relatif au nouveau CHU a été délivré, au nom de l'État par le Préfet de région le 16 juillet 2019. Les travaux de ce projet, d'un montant prévisionnel de 953 M€, pour lequel l'État participe à hauteur de 225 M€, doivent débuter en 2020 et s'achever en 2026. Cette décision conclut un processus d'instruction de près d'un an et fait suite aux différents avis favorables rendus sur le projet. Ces autorisations représentent une étape majeure dans la poursuite de l'opération ouvrant la voie au lancement des travaux.

APPROBATION DES DEUX DERNIERS PPRL DU DÉPARTEMENT

Avec l'approbation du Plan de prévention des risques littoraux de la Côte de Jade le 12 février 2019 et celui de la Baie de Pont Mahé-Tralct de Pen Bé le 25 avril 2019, l'ensemble du littoral de la Loire-Atlantique est désormais totalement couvert par 4 PPRL qui permettent de prendre en compte les risques de submersion marine et d'érosion côtière dans l'aménagement du territoire, en réglementant l'urbanisation des zones concernées.

LE GRAND PORT MARITIME

2019 est une année de transition et d'expérimentation pour le Port de Nantes Saint-Nazaire.

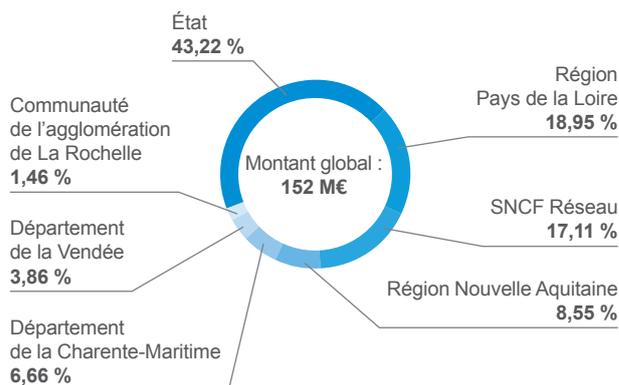
Le 22 novembre, Christelle Morançais, présidente de la région des Pays-de-la-Loire a été élue à l'unanimité à la tête du nouveau Conseil de surveillance du Grand Port maritime de Nantes-Saint-Nazaire, renouvelé pour 5 ans. Pour la première fois en France métropolitaine, un élu succède à un acteur économique à la tête d'un conseil de surveillance d'un port.

La gouvernance et l'organisation du Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire ont évolué vers des schémas inédits en France métropolitaine afin d'en faire le premier port de la façade atlantique. La future stratégie portuaire ligérienne intègre également des investissements pour soutenir le développement des filières, notamment celle des énergies marines renouvelables.

LA RÉNOVATION DE LA LIGNE SNCF ENTRE NANTES ET BORDEAUX

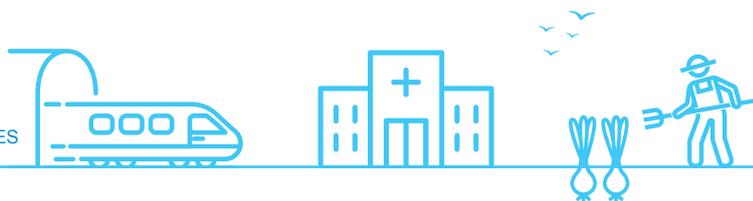
La ligne ferroviaire Nantes-Bordeaux, mise en service en 1871, nécessite d'importants travaux sur la section comprise entre La Roche-sur-Yon et La Rochelle d'une longueur de 103 km. L'État et les collectivités territoriales ont fait de la rénovation de cette section une priorité des Contrats de plan État-Région Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine 2015-2020.

Ces travaux ont pour objectif de pérenniser la ligne en améliorant le temps de trajet et en améliorant la sécurité. La date de remise en service de la ligne est prévue pour 2021.



DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Lors de la foire de Béré en septembre, le préfet a prolongé la convention de revitalisation des territoires liée à « Action Cœur de Ville » pour la ville de Châteaubriant. L'arrondissement de Châteaubriant-Ancenis va également bénéficier du dispositif « territoire d'industrie » sur la période 2019-2022 en partenariat avec l'État, les collectivités territoriales et la région. Cette initiative de reconquête industrielle, portée par le sous-préfet, qui concerne et regroupe 2 EPCI, a pour objectif d'améliorer l'image et l'attractivité de ce territoire pour y attirer les talents.



L'ÉTAT, ACTEUR DE LA SÉCURITÉ POUR TOUS

ASSURER LA SÉCURITÉ

Le centre opérationnel départemental, véritable outil de gestion de crise, a été activé à 10 reprises pendant l'année 2019 pour des événements réels (manifestations de gilets jaunes, grands rassemblements). Le COD a été activé pour des événements liés aux gilets jaunes mais c'est surtout son activation lors d'un grand rassemblement à Sainte-Luce sur Loire en octobre 2019 qui a permis de voir la réactivité des services de l'État dans la gestion d'un tel événement.

Un poste de commandement opérationnel, déclinaison du COD a également été activé à l'occasion du festival Hellfest sur la commune de Clisson du 21 au 23 juin 2020 en partenariat avec les collectivités territoriales.

Afin de tester le dispositif ORSEC et la réactivité du COD, quatre exercices ont été organisés sur l'année 2019 dont le premier en janvier sur le site industriel de l'entreprise Yara qui a permis de tester son plan particulier d'intervention. Une soixantaine de personnes ont participé activement à l'exercice qui a aussi permis de tester les procédures de confinement pour 88 établissements scolaires dans les 16 communes alentours.

Le 11 juin 2019, le préfet, en compagnie du vice-amiral d'escadre Jean-Louis Lozier, préfet maritime de l'Atlantique, a inauguré les locaux du 8^e peloton de sûreté maritime et portuaire à Saint-Nazaire. Cette unité assure la protection des installations du grand port maritime et le contrôle des navires marchands avant leur entrée dans le port ainsi que la sécurisation des grands événements maritimes qui se déroulent chaque année sur la façade littorale et dans l'estuaire de la Loire.



11 juin 2019 / Inauguration du PSMP (Peloton de Sûreté Maritime et Portuaire) à Saint-Nazaire.

En mars 2019, les services de l'État ont été mobilisés à l'occasion du naufrage du *Grande America* et des risques de pollution marine sur le littoral du département. En lien avec la préfecture maritime et en collaboration avec les collectivités locales, la préfecture a mis en œuvre un dispositif de suivi et de prévention des risques de pollution des plages et de l'écosystème.

LUTTER CONTRE L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE

En 2019, 71 personnes ont perdu la vie sur les routes de la Loire-Atlantique. Le nombre de tués sur la route a augmenté de 36 % par rapport à l'année 2018 témoignant d'un relâchement du comportement des usagers de la route même si le nombre de tués sur les routes reste inférieur à celui constaté encore au début des années 2000 (156 tués).

En plus des **contrôles effectués au quotidien** par les forces de l'ordre, **des actions de sensibilisation** sont menées par les pouvoirs publics et les acteurs associatifs à travers le **plan départemental d'actions de sécurité routière** qui a permis de financer 300 actions (fauchouse44, journées de la prévention routières) pour un montant de 0,15 M€.



16 mai 2019 / Formation des agents de la préfecture à travers le plan d'actions de sécurité routière.

LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Les services de l'État ont financé des actions destinées à lutter contre les violences faites aux femmes pour un montant de 0,40 M€ en 2019, notamment des actions de sensibilisation des publics comme l'action #cic'estcool menée auprès des différents festivals du département. Un partenariat a été engagé avec les collectivités locales à travers la signature de contrats locaux de lutte contre les violences sexistes et sexuelles comme avec la ville de Saint-Nazaire le 26 novembre 2019.



Dans le cadre du **Grenelle des violences conjugales**, **3 consultations ont été menées en Loire-Atlantique** pour engager des réflexions à travers 3 groupes de travail qui ont réuni 120 personnes. **Quarante places d'hébergement d'urgence** ont été attribuées aux femmes victimes de violences dans les structures dédiées de la Loire-Atlantique.



9 octobre 2019 / Grenelle de lutte contre les violences conjugales.

ORDRE PUBLIC

Dans le contexte des gilets jaunes, **220 déclarations de manifestation sur la voie publique** ont été déposées en préfecture, concernant 84 journées soit le double de l'année 2018. Au total, ce sont au total 139 unités de forces mobiles qui ont été mobilisées pour des opérations de maintien de l'ordre sur tout le département de la Loire-Atlantique pour l'année 2019. Si la délinquance a augmenté dans le département, le nombre d'interpellations, de gardes à vue et d'affaires élucidées est lui aussi en hausse, témoignant d'une forte activité des services de police et de gendarmerie notamment en matière de lutte contre le trafic de stupéfiants.

Dans le cadre du déploiement de la police de sécurité du quotidien, le préfet, le procureur de la République de Nantes, les maires de Nantes et de Saint-Herblain ainsi que la direction départementale de la sécurité publique et la police judiciaire se sont réunis 4 fois en 2019 au sein du comité stratégique de sécurité. Ayant pour objectif d'apporter des réponses concrètes aux situations de délinquance constatées au quotidien et de rapprocher la police des habitants, ce comité a pour objectif de définir des priorités d'action pour les quartiers, en particulier les quartiers de reconquête républicaine (Bellevue, Dervallières, Malakoff) et le centre-ville de Nantes. Par exemple par la mise en place de patrouilles mixtes police nationale / police municipale, des patrouilles de contact (521 depuis la mise en place du plan), des actions de lutte contre le trafic de stupéfiants, des contacts réguliers avec les commerçants... Un plan d'action spécifique a également été adopté pour le centre-ville autour des thématiques suivantes : lutte contre le trafic de stupéfiants, lutte contre les violences aux personnes, la lutte contre l'immigration irrégulière, les polices administratives (notamment les débits de boissons) ou encore l'accompagnement des usagers (commerçants, habitants, visiteurs).

PROTÉGER LE CONSOMMATEUR

La direction départementale des populations, chargée de la protection des consommateurs, a mené de nombreuses actions sur le terrain durant l'année 2019 du fait de la médiatisation des enjeux touchants le consommateur –800 sollicitations

reçues tout au long de l'année– et l'importance croissante des sujets de santé publique. Ainsi, **près de 0,15 M€ d'amendes ont été recouvrées** au titre de la protection du consommateur. En matière de santé publique avec la prévention des intoxications alimentaires collectives notamment liées à la consommation de coquillages sur le littoral. **1 500 contrôles de sécurité sanitaire et 120 prélèvements** pour la surveillance de l'alimentation ont été menés en 2019.



2019 / Contrôles DDPP.

ASSURER LA SÉCURITÉ DES USAGERS DANS LE CHAMP DES LOISIRS ET DES SPORTS

2019 aura aussi été marquée par des efforts soutenus de contrôle sur place et sur pièces. Ainsi, **241 visites d'inspection-contrôle** de structures et **8 683 vérifications d'honorabilité** des éducateurs sportifs et des personnes exerçant l'encadrement des accueils collectifs de mineur ont été effectuées. À la suite des engagements de la Ministre des Sports, la préfecture travaillera, tout au long de l'année 2020, à la mise en œuvre d'**une organisation adaptée pour prévenir et suivre les situations de violences sexuelles** commises par des encadrants d'accueils collectifs de mineurs ou d'établissements d'activités physiques et sportives.

SUIVI DES POPULATIONS SUR L'AGGLOMÉRATION DE SAINT-NAZAIRE

Le 10 septembre 2019, le sous-préfet de Saint-Nazaire a réuni les services de l'État et les élus locaux pour faire le point sur la situation sanitaire des habitants de la CARENE. L'état de santé des populations s'améliore selon deux études épidémiologiques présentées par l'ARS. En outre, le contrôle renforcé de la qualité de l'air a permis de montrer une nette amélioration sur le secteur. **Un nouveau contrat local de santé**, étendu aux communes de l'agglomération en 2020, doit permettre de poursuivre le suivi de l'état de santé des habitants du secteur.

En matière de protection de l'environnement, l'État prend des mesures de sécurité pour restreindre l'accès au site du Bois vert à Abbaretz suite aux conclusions d'un rapport réalisé par le bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) qui révèle une « concentration relativement importante en métaux dans les sols », notamment en arsenic. Il s'agit d'une ancienne mine qui avec son terroir offre une très belle vue sur la région, ses paysages lunaires et ses rivières orangées. Une réunion publique a été organisée le 4 juillet 2019 pour en informer les populations.



L'ÉTAT, AU CŒUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

RÉAMÉNAGEMENT DE L'AÉROPORT DE NANTES ATLANTIQUE

La concertation préalable sur le projet de réaménagement de l'aéroport de Nantes Atlantique s'est déroulée de mai à juillet 2019. À l'issue, le Gouvernement a présenté **31 mesures qui intégreront le cahier des charges des travaux de réaménagement**.

En parallèle, un **nouveau plan de gêne sonore** a été approuvé en mai 2019. À l'été 2019, un fonds de compensation des nuisances aéroportuaires dédié a été créé afin de permettre de porter les mesures de compensation annoncées au bénéfice des habitants et des territoires riverains de l'aéroport. Par ailleurs, des travaux de modernisation de l'actuelle plateforme ont été engagés en 2019.



Juin 2019 / Concertation sur le projet de réaménagement de l'aéroport Nantes Atlantique.

PROJETS ÉOLIENS

La Loire-Atlantique compte **35 parcs éoliens**. **Quinze parcs supplémentaires sont actuellement en projet** ou en cours d'instruction, notamment le parc offshore à Saint-Nazaire qui doit, à terme, **permettre de couvrir 20 % des besoins en électricité du département**.

DEVENIR DE LA CENTRALE DE CORDEMAIS

Afin de préparer la reconversion de la **centrale électrique de Cordemais**, le territoire fait l'objet d'un pacte territorial de transition écologique et industrielle qui a été conclu entre l'État, les collectivités territoriales et l'opérateur de la centrale.

Ce pacte prévoit l'accompagnement des différents acteurs dans la réalisation du **projet Écocombust** qui vise à remplacer le charbon par de la biomasse, afin de réduire l'impact environnemental de la centrale électrique d'ici 3 ans. **Une réunion publique sur le projet s'est déroulée en novembre 2019** avec les acteurs locaux pour présenter le projet avant son officialisation lors de la signature du pacte territorial en janvier 2020.

PROJETS MÉTHANISATEURS

L'État accompagne le monde agricole et les collectivités territoriales dans la création d'unités de méthanisation sur le territoire. Grâce au soutien de l'État et des collectivités territoriales, **9 méthaniseurs** ont été créés en Loire-Atlantique. Le biogaz devrait représenter 10 % de la consommation de gaz naturel en France à l'horizon 2030.

MISE EN PLACE DU COMITÉ DE GESTION DE L'EAU

À l'été 2019, les services de l'État ont pris plusieurs arrêtés « sécheresse » afin d'encadrer la **gestion dans l'eau au niveau des 13 bassins versants** du département. Cette ressource fait désormais l'objet d'une instance dédiée, le comité départemental de l'eau en partenariat avec le conseil départemental. La réunion inaugurale de l'instance s'est déroulée le 10 décembre 2019 avec l'ensemble des acteurs concernés.

« ZÉRO ARTIFICIALISATION »

L'État soutient les collectivités territoriales dans leur démarche « **zéro artificialisation nette des terres d'ici 2030** » afin de préserver les espaces agricoles et naturels. Dans un département qui accueille 15 000 habitants supplémentaires chaque année, cette démarche vise à accompagner le développement urbain en s'appuyant sur les règles environnementales et d'urbanisme et a pour but de contraindre l'étalement urbain.

RÉTROCESSION DES TERRES À NOTRE-DAME-DES-LANDES

En 2019, l'État continue d'accompagner les collectivités territoriales et le monde agricole dans le processus visant la **réaffectation des terres** aux agriculteurs et aux porteurs de projets. En partenariat avec les collectivités locales, ce territoire est classé en **périmètre de protection d'espaces agricoles et naturels périurbain (PEAN)** afin de maintenir une agriculture durable sur ce territoire.





L'ÉTAT, ACTEUR MAJEUR DE LA COHÉSION SOCIALE

UTILISER EFFICACEMENT LES DISPOSITIFS D'HÉBERGEMENT FINANCÉS PAR L'ÉTAT

L'hébergement de droit commun et le logement accompagné pour les personnes en difficulté d'accès au logement représentent **3 786 places** en Loire-Atlantique. Les personnes y sont orientées après évaluation sociale par le SIAO (Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation), opérateur de l'État en tant que plate-forme départementale. La fluidité est recherchée entre les segments de ce dispositif (urgence, insertion, logement accompagné). Soixante-six places créées au titre du plan pour l'hébergement hivernal ont pu être pérennisées. L'hébergement des demandeurs d'asile est de **2 108 places** qui sont orientées par l'OFII pour partie au niveau national, pour partie au niveau local.

Ces dispositifs sont articulés compte tenu du fort impact migratoire. Ils ont ainsi été mobilisés en 2019 pour répondre à la situation de squats à Nantes dont les évacuations ont été rendus nécessaires en raison de conditions sanitaires dégradées, notamment 600 personnes en octobre à Saint-Herblain. Sur ce site, les services de l'État et de l'OFII ont mis en place avec un opérateur associatif une amélioration des conditions d'accueil permettant une évaluation des personnes et leur orientation en quelques mois vers des solutions correspondant à leurs besoins.

FACILITER L'ACCÈS AU LOGEMENT

La dématérialisation du suivi et de la programmation du logement social via le dispositif « GALION » permet désormais aux bailleurs d'Habitation à loyer modéré (HLM) d'avoir une mise en service plus fluide. **L'État a poursuivi sa politique de production de logements pour les publics prioritaires.** Sur 49 512 demandes de logement social enregistrées sur le fichier commun de la demande au 1^{er} janvier 2020, **20 091 ménages** demandeurs de logement social étaient inscrits au contingent préfectoral et **5 063 ménages** ont à ce titre bénéficié d'un logement dans l'année 2019.

La convention-cadre liant l'État et les bailleurs sociaux pour la gestion du contingent préfectoral pour la période 2018-2020, a déterminé parmi les publics prioritaires 4 publics « les plus prioritaires » (ménages reconnus prioritaires DALO, victimes de violences conjugales, réfugiés et sortants d'hébergement). Les bailleurs ont relogé 1 325 de ces ménages en 2019. L'effort de fluidité en sortie d'hébergement vers le logement est une priorité constante. La Loire-Atlantique atteint l'objectif fixé au plan national. Elle a pu également, dans un contexte d'augmentation des demandes, doubler son effort en direction des personnes ayant obtenu le statut de réfugié, grâce à une mobilisation de tous les acteurs coordonnés par l'État. L'expérience réussie de colocation en sous-location de 100 personnes isolées, menée dans le bassin nantais, est à souligner.

Les dispositifs d'accès au parc locatif ont été améliorés pour **garantir un meilleur accompagnement des publics concernés** et une meilleure articulation avec les autres politiques publiques d'insertion et de lutte contre la pauvreté. En 2020, la révision du plan départemental d'accès au logement et à l'hébergement des personnes défavorisées (PDAL-HPD) doit permettre d'ajuster encore la réponse aux besoins. La charte départementale de **prévention des expulsions locatives**, signée fin 2019, s'inscrit dans ce plan. Elle étend le fonctionnement de la CCAPEX (commission de coordination des actions de prévention des expulsions) à tout le département.

Les mesures du plan **Logement d'abord** 2018-2022 ont commencé à se déployer, avec la création de places de maisons relais, et d'intermédiation locative dans le parc privé. La mise en œuvre accélérée de cette politique sur le territoire de Nantes métropole a permis la création d'une plateforme opérationnelle mettant en relation des personnes en situation de précarité avec des bailleurs sociaux et des personnels accompagnants.

Le plan départemental 2019-2021 élaboré par la **mission « Lutte contre l'habitat indigne »** a posé les jalons d'une coordination renforcée entre les acteurs de la lutte contre l'habitat indigne, afin d'identifier le plus rapidement possible les situations problématiques et lutter efficacement contre ce phénomène. En parallèle, **la rénovation s'est fortement développée** à travers le programme « Habiter mieux », qui a rencontré un large succès, avec 1 061 ménages aidés. 2 112 logements ont pu être financés en Loire-Atlantique, soit une hausse de 61 % par rapport à 2018.

MOBILISER TOUS LES ACTEURS AU SERVICE DE DEUX POLITIQUES STRUCTURANTES : LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'INTÉGRATION DES RÉFUGIÉS

La déclinaison départementale de la **stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté** s'appuie sur un nouveau mode de relation – la contractualisation – entre les services de l'État et les collectivités (Conseil départemental et Nantes métropole).

Les deux conventions, signées respectivement en juillet et octobre 2019, représentent un apport annuel de l'État de **2,5 M€**. Son pilotage a été renforcé par la nomination d'une commissaire à la lutte contre la pauvreté au niveau régional, Mme Anne Postic, en septembre 2019.

Des actions concrètes ont ainsi pu être engagées pour l'exercice des droits sociaux et la lutte contre le non-recours, la combinaison de l'insertion sociale et de l'insertion professionnelle dans une logique de parcours, la protection de l'enfance et de la jeunesse vulnérables et le soutien à la parentalité (par exemple



la création d'un accueil de jour familles), la lutte contre la précarité alimentaire.

En 2020, ces actions seront complétées par le **service public de l'insertion** et la déclinaison de la **stratégie nationale de protection de l'enfance**, chantiers pour lesquels la Loire-Atlantique a été retenue. Par ailleurs, les services de l'État, conjointement avec les collectivités, mettront l'accent sur la réussite éducative et l'épanouissement des enfants et des jeunes des quartiers de la politique de la ville à travers les deux cités éducatives du département et en s'appuyant sur les équipes républicaines de la réussite.

La déclinaison de la stratégie nationale d'intégration des réfugiés a pris de l'ampleur au cours de l'année 2019. Elle combine à présent plusieurs leviers : l'accès au logement, l'apprentissage du français, l'accès à l'emploi, l'accès aux soins, le développement de la vie sociale et citoyenne. Le logement a concentré prioritairement les efforts. L'apprentissage du français et l'insertion professionnelle font l'objet d'une approche corrélée et les projets territoriaux intégrés favorisant un suivi resserré des parcours sont encouragés. La mobilisation des collectivités est essentielle pour favoriser une intégration de proximité. À ce titre, la ville de Nantes a signé avec l'État un contrat territorial d'intégration des réfugiés (2019-2021), avec un apport annuel de 0,30 M€.



17 décembre 2019 / Signature de la convention Plan Pauvreté de Nantes métropole.

SOUTENIR LE TISSU ASSOCIATIF ET VALORISER L'ENGAGEMENT

Le soutien aux associations dans le département s'est élevé à plus de **57 M€ en 2019**. À travers ces financements, l'État participe au dynamisme et à la diversité du tissu associatif en Loire-Atlantique. Avec la mission d'accueil et d'information des associations, le délégué départemental à la vie associative anime le réseau de l'accompagnement des acteurs associatifs et décline la feuille de route gouvernementale pour le développement de la vie associative.

Le service civique, dispositif phare de l'engagement des jeunes, se porte bien en Loire-Atlantique avec **2 051 jeunes entrés en mission en 2019** et une attention portée à la qualité des missions et du tutorat. Les services de la préfecture ont également œuvré au **lancement du Service National Universel (SNU)**, qui a pour objectif de favoriser l'émancipation de la jeunesse et la cohésion sociale. En juin 2019, **180 jeunes ont**

bénéficié d'un séjour de cohésion à Guérande. 121 jeunes de Loire-Atlantique ont pu participer à des missions d'intérêt général (MIG) dès cette année. En 2020, ces actions seront répliquées, avec deux séjours de cohésion prévus et un développement des MIG.



Juin 2019 / Séjour de cohésion du SNU à Guérande.

Témoignage de Maël Hervez, jeune volontaire SNU 2019 et ambassadeur de la Loire-Atlantique, âgé de 17 ans et scolarisé au lycée professionnel JJ Audubon à Couëron dans la filière Métiers de la sécurité.

Pourquoi vous êtes-vous porté(e) volontaire ?

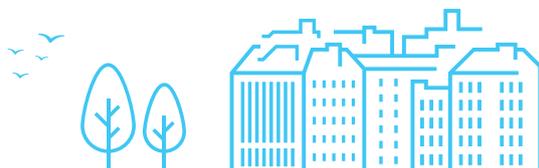
Je me suis porté volontaire au SNU afin de découvrir de nouvelles personnes, de retrouver des valeurs telle que la fraternité, qui selon moi était perdues. Je me suis également porté volontaire afin de me rendre utile, et de découvrir une nouvelle expérience.

Qu'avez-vous appris lors de la période de stage ?

Lors de la période de stage j'ai appris la cohésion, à découvrir de nouvelles personnes, certaines activités. J'y ai trouvé un bon esprit de camaraderie.

Qu'est-ce que cette expérience vous a apporté ?

Cette expérience m'a permis de prendre confiance en moi notamment par mon rôle d'ambassadeur et de représentant du département lors de mes déplacements à Paris. Elle m'a permis de communiquer avec de nombreuses personnes. Elle m'a réconforté dans certains domaines, elle m'a permis de rencontrer des personnes exceptionnelles (comme des vétérans). J'ai appris de nombreuses choses, cette expérience, en général m'a fait grandir.



SOUTENIR UNE POLITIQUE DU SPORT AMBITIEUSE

En anticipant le nouveau rôle de l'État départemental dans le domaine du développement du sport pour tous, les services de l'État ont poursuivi et développé leurs missions dans le domaine sportif.

La première rencontre départementale pour favoriser le développement du sport pour tous dans les territoires a eu lieu le 1^{er} octobre 2019 à Saint-Nazaire sur le thème des nouveaux usages sportifs urbains. En 2020, une deuxième rencontre départementale du sport, à l'attention des collectivités, sera consacrée aux baignades d'accès payant.



2019 / Équipements dédiés aux pratiques sportives libres dans le quartier Vincent Gâche à Nantes.

AGIR EN DIRECTION DES HABITANTS DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

L'année 2019 signifiait l'arrivée à mi-parcours des contrats de ville, qui constituent le cadre d'intervention de l'État et des collectivités en direction des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Une rénovation de ces documents contractuels a été conduite, permettant de réaffirmer les ambitions des partenaires en faveur de ces quartiers et de redéfinir leurs modalités d'intervention. Des avenants aux contrats de ville de l'agglomération nantaise, de Saint-Nazaire et de Châteaubriant ont ainsi été élaborés et validés en fin d'année 2019.

Au-delà de cette rénovation, le soutien aux quartiers prioritaires s'est poursuivi à travers la mobilisation des crédits spécifiques de la politique de la ville : **2,9 M€ ont été versés en 2019** pour soutenir des actions portées par plus de 200 structures associatives mettant en œuvre des actions favorisant la cohésion sociale, l'éducation, l'emploi, la culture ou encore l'amélioration du cadre de vie.

L'année 2019 a également été marquée par le déploiement de nouveaux dispositifs au profit des habitants des quartiers prioritaires. Deux cités éducatives ont été labellisées, pour soutenir la réussite éducative dans le quartier du Grand Bellevue de Nantes / Saint-Herblain et dans les quartiers ouest de Saint-Nazaire. La mise en place de ces cités éducatives se poursuit en 2020, avec la mobilisation d'une enveloppe supplémentaire de l'État de **0,55 M€**.

En matière d'emploi, **30 entreprises ont signé le 6 décembre 2019 « le Pacte pour les quartiers avec toutes les entreprises » (PaQte)** par lequel elles renforcent leurs engagements en matière d'emploi dans les quartiers prioritaires.

Ce pacte cible quatre axes d'engagement prioritaires :

1. Sensibiliser les plus jeunes au monde de l'entreprise, en renforçant l'offre de stages de troisième à destination des élèves de collège de Réseau d'Éducation Prioritaire REP+.
2. Former en favorisant l'accès à l'alternance.
3. Recruter de manière non-discriminatoire.
4. Acheter de manière plus responsable et inclusive.

Le soutien aux habitants s'appuie également sur les conseils citoyens. En 2019, un onzième conseil citoyen a été créé, aux Dervallières à Nantes. Ces conseils, composés d'habitants tirés au sort ou volontaires et d'acteurs locaux impliqués dans le quartier, permettent l'émergence et la valorisation de la parole, de l'expertise et des projets des habitants des quartiers.

Dans le département, 3 projets d'intérêt national bénéficient du NPNRU : les quartiers de Bellevue (Nantes / Saint-Herblain), les Quartiers Nord (Nantes) et Bottière / Pin-Sec (Nantes). Deux projets d'intérêt régional bénéficient également du NPNRU : Quartiers Ouest et Nord de Saint-Nazaire et Les Dervallières à Nantes.

Suite à la réalisation des études de maîtrise d'œuvre urbaine et des échanges avec l'ANRU (réunion technique partenariale et comité d'engagement), la convention de renouvellement urbain signée le 4 octobre 2019 par Nantes Métropole, l'ANRU, Action Logement et les différents partenaires (maîtres d'ouvrage, co financeurs) porte sur un projet urbain d'un montant total de projet de **525,7 M€** soutenu par les concours financiers de l'ANRU (109,4 M€ de subvention et 56,5 M€ de prêts Action Logement).



6 décembre 2019 / Signature du PaQte à Nantes.



L'ÉQUIPE PRÉFECTORALE EN LOIRE-ATLANTIQUE EN 2019



CLAUDE D'HARCOURT

*Préfet de la région Pays de la Loire,
préfet de la Loire-Atlantique*

7 novembre 2018



JEAN-CHRISTOPHE BOURSIN

*Secrétaire général pour les affaires
régionales des Pays de la Loire*

29 juin 2017



SERGE BOULANGER

*Sous-préfet,
secrétaire général de la préfecture*

5 janvier 2018 – juin 2020



BAPTISTE MANDARD

*Sous-préfet, secrétaire général
adjoint de la préfecture*

8 mars 2019



JOHANN MOUGENOT

*Directeur de cabinet du préfet
de la région Pays de la Loire,
sous-préfet de la Loire-Atlantique*

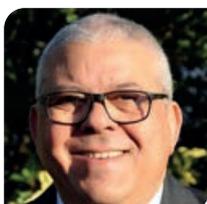
27 avril 2017



MICHEL BERGUE

*Sous-préfet de l'arrondissement
de Saint-Nazaire*

13 novembre 2018



MOHAMED SAADALLAH

*Sous-préfet de l'arrondissement
de Châteaubriant-Ancenis*

21 novembre 2016 – 12 novembre 2019



PIERRE CHAULEUR

*Sous-préfet de l'arrondissement
de Châteaubriant-Ancenis*

4 décembre 2019



ALAIN BROSSAIS

*Sous-préfet chargé de mission
auprès du préfet*

3 juillet 2017 – 29 avril 2019



NADINE CHAIB

*Sous-préfète chargée de mission
pour la politique de la ville
et l'insertion économique et sociale*

28 mai 2019



ANNE POSTIC

*Haut-commissaire à la lutte
contre la pauvreté*

1^{er} septembre 2019

CHIFFRES CLÉS



L'ÉTAT, PARTENAIRE DES TERRITOIRES

201 PROJETS soutenus

11 CONTRATS de ruralité

151 COLLECTIVITÉS maîtres d'ouvrage



157,2 MILLIONS D'EUROS d'investissement

502 MILLIONS D'EUROS distribués au titre de la DGF

132 672 ACTES

des collectivités territoriales transmis en préfecture par voie dématérialisée

13 271 ACTES

d'urbanisme prioritaires et d'aménagement contrôlés dans les délais réglementaires

31 108 ACTES

des collectivités locales contrôlés

26,2 M€ de subventions

10,6 M€ distribués au titre de la DETR

13 M€ distribués au titre de la DSIL

2,6 M€ distribués au titre de la DSID

Attractivité des territoires
3,6 M€

Accès aux services et aux soins
2 M€

Équipements scolaires et périscolaires
8,2 M€

Transition écologique et énergétique
4,9 M€

Cohésion sociale, culture et patrimoine
7,5 M€



Crédits d'intervention Politique de la ville

2,9 MILLIONS D'EUROS



Entretien et modernisation du réseau routier national en Loire-Atlantique

9,5 MILLIONS D'EUROS



L'ÉTAT AU SERVICE DES USAGERS

24 M€ mobilisés

20 MILLIONS D'EUROS en faveur des structures d'insertion par l'activité économique



4 MILLIONS D'EUROS pour les missions locales

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES ÉTAT - RÉGION

Formation de **124 700 DEMANDEURS D'EMPLOI** sur la période 2019-2022



Financement total = **713 M€**

47 680 DEMANDEURS D'EMPLOI sont entrés en formation avec un taux d'insertion dans l'emploi 6 mois après la formation s'étalant entre **33 %** et **83 %** en fonction de la filière choisie

Apport de l'État = **300 M€**

Apport Région = **413 M€**



L'ÉTAT, ACTEUR DE LA SÉCURITÉ POUR TOUS

SÉCURITÉ PUBLIQUE

220 DÉCLARATIONS de manifestation sur la voie publique



10 542 298,62 EUROS d'avoirs criminels saisis

1 107 VISITES D'ERP sur le département

73 507 FAITS CONSTATÉS

Personnes: **12 239**
Biens: **61 268**

27,40 % FAITS ÉLUCIDÉS

Personnes: **58 %**
Biens: **11 %**

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

150 000 EUROS

pour les actions visant à promouvoir la sécurité routière dans le cadre du plan départemental d'actions et de sécurité routière 2019



300 ACTIONS
de prévention
sécurité routière
en 2018

10 ACTIONS
à destination de la jeunesse
en matière de sécurité routière

585

ACCIDENTS CORPORELS
(-10,4 % par rapport à 2018)

71

PERSONNES TUÉES
(+36,5 % par rapport à 2018)

400 PERSONNES BLESSÉES
(-16,1 % par rapport à 2018)

ENVIRONNEMENT

340

PRÉLÈVEMENTS
sur **41 POINTS**
de mesure au niveau
des cours d'eau



70

CONTRÔLES
du respect de la
directive nitrate

293 CONTRÔLES

de conformité à la réglementation européenne sur les eaux usées

PROTECTION DES CONSOMMATEURS

1 000 PRÉLÈVEMENTS
pour la surveillance de l'alimentation

Nombre de **CONTRÔLES**
relatifs à la traçabilité
des produits alimentaires
= 8 772



Nombre de **CONTRÔLES**
de sécurité alimentaire
= 1 486

234 805 EUROS
d'amende recouvrés
dans le cadre de la protection
du consommateur

SÉCURITÉ CIVILE

4

EXERCICES DE SÉCURITÉ
civile réalisés

10

JOURS D'ACTIVATION
du centre opérationnel
départemental

9

PLANS DE PRÉVENTION
des risques naturels adoptés



8

PLANS DE PRÉVENTION
des risques technologiques adoptés

99

PLANS COMMUNAUX
de sauvegarde adoptés

SÉCURITÉ DES ACTIVITÉS DE LOISIRS



320 ÉTABLISSEMENTS
de loisir aquatique suivis

3 613

PRÉLÈVEMENTS
analyses effectuées

122 CONTRÔLES

des accueils collectifs de mineurs
et **16 NOTIFICATIONS** d'incapacité
à encadrer

92 CONTRÔLES
des établissements d'activité
physique et de baignade

216 ANOMALIES
traitées

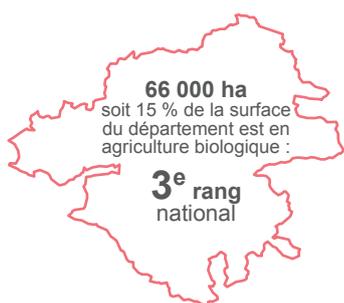


8

VISITES TECHNIQUES
d'inspection-contrôle



L'ÉTAT, AU CŒUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Maraîchage

- 64 % de la surface régionale
- 200 exploitations spécialisées
- 1^{er} département pour la mâche, le radis, le concombre, le muguet
- 4^e département pour la tomate



Production de viande porcine

- Pays de la Loire :**
- 2^e région pour la production porcine et **237 000 T/an**
- Loire-Atlantique :**
- 16 % de la production régionale, **21 000 truies**, **160 exploitations** spécialisées



Production laitière

- 7^e département laitier
- **1 800** exploitations laitières
- **891 millions** de litres/an



Production de viande bovine

- 17 % de la production régionale
- **71 000** vaches
- **1 250** exploitations
- **105,5 M€** versés en Loire-Atlantique au titre de la politique agricole commune



L'ÉTAT, ACTEUR MAJEUR DE LA COHÉSION SOCIALE



174,3 MILLIONS D'EUROS
de concours financiers validés par l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine pour la Loire-Atlantique



6 QUARTIERS
concernés par le nouveau programme national de renouvellement urbain en Loire-Atlantique



2 111 LOGEMENTS RÉNOVÉS
au titre du programme de rénovation énergétique de l'Agence Nationale de l'Habitat

POLITIQUE
de la ville

1 737 RECOURS DALO
enregistrés



1 décision favorable



1 proposition de logement

Directeur de la publication :

Claude d'Harcourt, préfet de la région Pays de la Loire,
préfet de la Loire-Atlantique

Rédaction :

Préfecture de la Loire-Atlantique

Crédits photographiques :

Préfecture de la Loire Atlantique – Direction départementale
des territoires et de la mer – Service départemental d'incendie
et de secours – Groupement de gendarmerie départementale
de Loire-Atlantique – Direction départementale de la sécurité
publique de Loire-Atlantique – Communauté d'agglomération
de la Région nazairienne et de l'Estuaire – Fabian Cribier –
Adobe Stock

